

du mot, que les autres 2,455,591* personnes dans des emplois rémunérés, il faudrait ajouter environ 60 p.c. au total de notre chiffre de production net afin d'obtenir une estimation du grand total de la valeur productive de tous les Canadiens rémunérés. Puisque la valeur nette de production en 1933 est calculée à \$2,062,000,000 on peut estimer la valeur productive de tous les Canadiens ayant une occupation rémunérée à \$3,340,000,000 en chiffres ronds. (Voir l'item "Revenu national" dans l'index alphabétique.)

Production nette et production brute.—Les valeurs figurent sous deux rubriques intitulées respectivement "production brute" et production nette". Par production brute on entend la valeur totale du produit, tandis que la production nette est obtenue par l'élimination, dans la mesure du possible, des matières premières utilisées dans la fabrication. Les chiffres de production "nette", on le verra, apparaissent principalement lorsqu'il s'agit de la production secondaire ou des industries manufacturières, quoique des éliminations ont aussi été faites dans la production de certaines industries primaires ou extractives, comme, par exemple, la semence, dans le cas des grandes cultures et la provende dans celui des animaux de ferme. Les déductions qui sont faites ici concernent strictement les matières qui peuvent être regardées comme incluses dans les produits. Lorsqu'il s'agit d'une analyse économique ordinaire, il est préférable de faire usage des chiffres nets en raison des doubles emplois que l'on trouve dans les chiffres bruts.

Difficultés de délimitation entre les différentes branches de la production.—On réclame souvent un inventaire de la production qui, tout en établissant une distinction entre ses branches les plus importantes, permettrait d'éviter tout double emploi. C'est une tâche assez difficile en raison des définitions variées s'attachant aux groupes industriels lorsqu'on les considère sous des angles différents; par exemple, la brique, la tuile et le ciment figurent fréquemment parmi la production minérale comme étant les premiers produits ouvrés de valeur commerciale et découlant de la production; et, cependant, ils sont tout aussi souvent classifiés parmi les produits ouvrés à cause des procédés de fabrication par lesquels ils ont passé. Les deux classifications sont exactes, selon le point de vue. Dans nos résumés, la production des industries de ce genre est considérée comme production primaire, aussi secondaire, mais les doubles emplois ont été éliminés des grands totaux.

Branches de la production.—Les industries primaires de l'agriculture, de la pêche, des forêts, des mines, etc., sont distinguées des industries secondaires ou manufacturières. Nous avons déjà fait ressortir l'étroite parenté existant entre les unes et les autres, ainsi que les doubles emplois dont il faut se méfier. A titre d'explication des règles adoptées pour l'établissement des tableaux, nous ajoutons les quelques notes suivantes.

Agriculture.—L'industrie laitière y est comprise; les produits laitiers (bruts) comprennent le lait consommé frais, celui vendu aux fabriques et le beurre, etc., fait dans les fermes.

Forêts.—La production forestière se compose aussi bien du bois abattu en forêts que des produits sortant des scieries et pulperies, ceux-ci étant limités à la transformation directe, tel que le bois d'œuvre, les lattes, les bardeaux, la pulpe et les douves.

Pelleteries.—La production des pelleteries est limitée à la vie sauvage. Pour connaître le total des pelleteries produites au Canada, il faudrait additionner celles vendues par les trappeurs et celles sortant des fermes à fourrure lesquelles sont confondues dans le total de l'agriculture.

* Ce chiffre comprend 169,263 personnes ayant un emploi rémunéré, mais dont les professions ne sont pas spécifiées; il s'agit ici notamment de manœuvres et d'employés de bureau. Le produit du travail de ces personnes est probablement inclus en grande partie dans le relevé de la production et c'est ce qu'on a fait ici.